



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

L'EAU, UN ENGAGEMENT EN COMMUN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Photo de couverture

« L'EAU, UN ENGAGEMENT EN COMMUN »

Journée mondiale de l'eau à Abbaretz (44) **CCN**

**« C'est quand le puits est à sec
que l'eau devient richesse »**

Proverbe français

Syndicat Chère Don Isac
Rapport d'activité 2025
Directeur de la publication : Didier Pécot
Conception : Syndicat Chère Don Isac
© Photos et illustrations, sauf mentions contraires :
Syndicat Chère Don Isac, tous droits réservés
Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant –
Juin 2026
*Rapport d'activité imprimé
sur un papier Eco-géré.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SENS
CONFIANCE
NOS VALEURS
ESPRIT D'ÉQUIPE
COHÉSION
COHÉRENCE

NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

«NOUS EXISTONS POUR ASSURER **LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES** EN VUE DE **PRÉSERVER L'EAU, NOTRE RESSOURCE VITALE.**
POUR CELA, NOUS CRÉONS UNE **DYNAMIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ** AFIN DE **TRAVAILLER SOLIDAIREMENT AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE** À LA RÉUSSITE DE CET OBJECTIF.
AINSI, NOUS PARVIENDRONS À UNE VÉRITABLE **CULTURE COMMUNE DE L'EAU.**»



L'ÉQUIPE DU SYNDICAT CHÈRE DON ISAC



SOMMAIRE

Edito	6
Partie 1 Présentation générale	
Interviews des 5 vice-président.e.s	7
Territoire et organisation	8
Contribution au Sage Vilaine	9
Les enjeux de l'eau sur le territoire	10
Partie 2 Présentation du contrat territorial 2023-2025	
Le contrat en un coup d'œil	12
Bilan Evaluation...les principaux points à retenir	13
Partie 3 Mise en œuvre du contrat territorial	
Cartographie des actions	14
Introduction	15
Bilan des missions par thématique :	
Milieux aquatiques	16
Bocage	22
Agriculture	26
Collectivités	28
Communication	32
Sensibilisation	34
Partie 4 Budget et financement	36
Partie 5 Analyse, bilan, perspectives	38

CCCD	Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
CCN	Communauté de communes de Nozay
RA	Redon Agglomération
PBC	Pays de Blain Communauté
CCEG	Communauté de communes Erdre & Gesvres
BPLC	Bretagne Porte de Loire Communauté
CCPSG	Communauté de communes Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
CCES	Communauté de communes Estuaire & Sillon

Garder le cap !

« Je vous invite à prendre connaissance de notre rapport d'activité sur l'année écoulée.

L'année 2025 marque la clôture de notre contrat territorial de six ans, initié en 2020. Cette période a été de nouveau riche en travaux, actions et expertises, témoignant de l'engagement constant de notre équipe auprès de tous les acteurs concernés. L'évaluation finale, saluée par nos financeurs et nos partenaires, affiche un taux de réalisation supérieur à 80 % par rapport à nos engagements, soulignant ainsi le sérieux et la compétence des techniciens sous la direction avisée de leur directrice.

Je tiens à exprimer mes profonds remerciements envers les élu.e.s du Comité syndical, et plus particulièrement envers les membres du Bureau, dont la gouvernance agile et pertinente a largement contribué à la reconnaissance et à l'efficacité de notre Syndicat fusionné en 2020. Aujourd'hui pleinement opérationnelle, notre structure a su s'adapter aux exigences nouvelles, y compris à travers la réorganisation en cours de l'équipe entreprise en fin de mandat, destinée à anticiper un contexte en pleine mutation.

Nous observons à ce propos, d'une part, une inflexion certaine de nos financeurs, Agence de l'eau, Conseils régionaux et départementaux dans la définition des périmètres d'accompagnement et une préoccupation légitime de nos membres

institutionnels à confirmer leur soutien. Et d'autre part, une crispation du dialogue avec la profession agricole. Celle-ci devant faire face à des défis économiques majeurs et répondre au sens même de son métier.

Tous ces éléments sont pris en compte dans la trajectoire que suivra la programmation du futur Accord Territorial 2027-2032, validée lors du comité de pilotage de mars 2026. Ce dernier devra être confirmé d'ici la fin de l'année 2026 par nos financeurs et membres afin d'assurer la réussite de nos missions, centrées sur la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau.

Il est primordial que ces objectifs soient clairement inscrits dans le futur contrat à venir, avec l'appui déterminé d'une équipe de techniciens engagée et mobilisée. Aux côtés des élus, qui jouent un rôle moteur en impulsant une dynamique collective de proximité, cette collaboration est essentielle pour garantir la réussite des actions à mener. Ensemble, nous devons protéger aujourd'hui et pour demain notre ressource vitale et bien commun : l'eau. Cette mobilisation commune est la clé pour assurer la préservation durable de cette richesse indispensable à la vie et au développement de nos territoires. »

Didier PÉCOT
Président



Fond de photo généré par l'IA

De gauche à droite : Nicolas Bodineau (CC Nozay), Christian Lemée (Redon Agglomération) ; Didier Pécot (CC Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois) ; Christine Chevalier (CC Erdre & Gesvres) ; Jean-Michel Gaudichon (BPLC) ; Marie-Alexy Lefeuvre (CC Nozay) ; Jean-Noël Ragot (CC Erdre & Gesvres) ; Matthieu Hamard (CC Châteaubriant-Derval) ; Rita Schladt (Pays de Blain Communauté) ; Stéphane Gasnier (Pays de Blain Communauté) ; Jean-François Ricard (Pays de Blain Communauté) ; Yvan Ménager et Sébastien Crossouard (CC Châteaubriant-Derval)

INTERVIEWS DES 5 VICE-PRÉSIDENT.E.S

Préserver l'eau aujourd'hui, c'est garantir notre capacité à vivre et aménager le territoire demain

Face aux évolutions climatiques et à la pression croissante sur la ressource, le Syndicat poursuit son engagement avec une conviction forte : agir concrètement, au plus près des usages, pour concilier qualité des milieux et sobriété des consommations. Cette ambition se traduit par un accompagnement renforcé des collectivités, notamment à travers les diagnostics « économies d'eau », qui permettent d'objectiver les consommations, de cibler les marges de progrès et d'engager des actions adaptées. Les premiers retours des communes sont positifs et encouragent la poursuite de cette démarche, en lien avec Atlantic'eau. Le Syndicat agit également pour faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces publics, qu'il s'agisse de la gestion des fossés routiers ou des terrains sportifs, afin de concilier qualité d'usage et préservation de la ressource. En fil conducteur, une approche globale s'impose : mieux connaître son territoire pour mieux agir et accompagner durablement les collectivités. Cette mobilisation collective s'inscrit dans la durée et se poursuivra en 2026.

Christine CHEVALIER

Vice-Présidente déléguée à la qualité et la quantité d'eau

Le bocage, un allié clé pour l'eau et les sols

Le bocage joue un rôle essentiel pour préserver la qualité des sols et ralentir l'écoulement de l'eau, contribuant ainsi à limiter les inondations. Le programme de plantation bocagère a fortement progressé grâce au soutien financier des EPCI, permettant aujourd'hui un reste à charge à zéro pour les planteurs. Cet hiver, 10 km de haies ont ainsi été plantés, avec des projets toujours plus adaptés aux enjeux de l'eau. Pour jouer leurs rôles, les haies doivent être gérées durablement. Leur entretien et leur valorisation économique sont donc des priorités du Syndicat. Après une première tentative en 2021-2022, la structuration d'une filière locale de valorisation du bois bocager est désormais en plein essor, co-portée notamment entre l'association ChoCoBN44 (lire p.25) et le SCDI. Je me réjouis de ce travail collectif mené avec l'équipe du SCDI, les technicien-ne-s et l'ensemble des acteurs du territoire, convaincu que la concertation et la diversité des approches sont une véritable richesse.

Christian LEMÉE

Vice-Président en charge de l'agriculture et du bocage

Des actions concrètes pour des milieux protégés et vivants

En 2025, les premiers résultats de l'expérimentation dans la basse vallée du Don confirment l'efficacité des actions menées pour contenir l'invasion de la jussie, grâce à la mise en place de structures végétales (1500 m) et de boutures de saule (4000). Les actions de reméandrage sur cours d'eau se sont poursuivies sur 16 km dans 7 communes. Le secteur de Saffré est en cours de réalisation sur l'Isac avec principal objectif de réduire la montée des eaux dans le bourg lors d'épisodes pluvieux. La préservation de la biodiversité constitue un autre pilier de notre action, avec des démarches concrètes sur les mares (à Plessé et Saint-Vincent-des-Landes), les zones humides et des partenariats structurants, notamment avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Les travaux de mise en conformité, notamment la suppression de certains plans d'eau, se poursuivent. Toutes ces actions montrent, par la vitalité et la compétence de son équipe milieux aquatiques, un Syndicat performant et à l'écoute des territoires.

Jean-François RICARD

Vice-Président en charge des milieux aquatiques

Mieux intégrer l'eau au cœur des projets territoriaux

En 2025, le Syndicat Chère Don Isac a poursuivi son engagement pour une meilleure prise en compte de l'eau dans l'aménagement, afin d'aider les collectivités à anticiper, adapter et sécuriser leurs projets face aux pressions croissantes sur la ressource. Cet engagement se traduit par un appui technique renforcé auprès des communes et des habitants, notamment pour la mise en conformité des aménagements et l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme. L'objectif est clair : mieux prendre en compte le fonctionnement naturel des milieux dès la conception des projets.

Cette approche s'inscrit dans une vision globale à l'échelle des masses d'eau, avec les études Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) sur le bassin de la Vilaine, qui visent à mieux comprendre les équilibres entre besoins et ressources et à organiser le partage de l'eau entre les usages. L'année a aussi été marquée par la révision du SAGE Vilaine, portée par l'EPTB Eaux & Vilaine, à laquelle le SCDI a activement contribué, illustrant la qualité du partenariat et la volonté de construire des réponses concertées. Au cœur de ces actions : renforcer la transversalité des politiques publiques. La gestion de l'eau ne peut plus être pensée de manière isolée ; elle repose sur la coopération entre eau, urbanisme et développement économique pour construire des solutions durables adaptées au territoire.

Sébastien CROSSOQUARD

Vice-Président délégué aux relations avec les Collectivités

Rendre visible notre action pour l'eau

Cette année, nous avons renforcé une dynamique essentielle : rapprocher chaque habitant des enjeux liés à l'eau et montrer, de manière tangible, l'action du Syndicat sur l'ensemble du territoire. Qu'il s'agisse de restaurer les milieux, d'accompagner les communes, de sensibiliser les élèves ou de dialoguer avec le grand public, nos interventions témoignent d'une vision cohérente : protéger la ressource en agissant à toutes les échelles. Pour rendre cette action plus visible encore, notre rapport d'activité est désormais proposé aussi en vidéo, offrant une lecture directe, vivante et accessible de ce que nous accomplissons collectivement.

Marie-Alexy LEFEUVRE

Vice-Présidente en charge de la communication et de la sensibilisation

TERRITOIRE ET ORGANISATION



Instance décisionnaire, le Comité syndical (22 délégués) est composé d'un bureau et d'un président (neuf membres) afin de gérer la partie opérationnelle et la gestion courante de la structure.

Chaque EPCI membre a des sièges et des voix proportionnels à sa population et à la superficie (ha) de ses bassins versants.



Organigramme 2025

TEMPS FORTS Gouvernance 2025

B = BUREAU

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

18 Comité syndical

12 Comité syndical

2 Comité syndical

5 Comité syndical

17 Comité syndical

CONTRIBUTION AU SAGE VILAINE

Dans le cadre de la consultation publique relative au projet de révision du SAGE Vaine, portée par l'EPTB Eaux & Vaine, le Syndicat Chère Don Isac a réalisé une analyse approfondie des documents constitutifs (PAGD, règlement, etc.). Cette analyse a permis de mettre en évidence les avancées du projet, notamment en termes de structuration, de lisibilité et de prise en compte des enjeux climatiques et de la gestion intégrée de l'eau. Elle a également conduit à formuler des points de vigilance et des propositions d'ajustement concernant :

- les conditions de mise en œuvre opérationnelle des dispositions (moyens humains et financiers, coordination avec les acteurs locaux) ;
- la lisibilité et l'applicabilité de certaines règles ;
- la prise en compte des réalités de terrain, en particulier sur les enjeux liés aux milieux naturels et au bocage.

Le Syndicat a par ailleurs participé activement aux temps d'échanges et de présentation du projet. L'avis technique, intégrant ces observations, a été adopté en Comité syndical.

*Parallèlement, un travail a été engagé pour définir l'articulation entre les dispositions du futur SAGE et les actions menées par le Syndicat Chère Don Isac. En tant qu'opérateur de bassin versant et structure compétente GEMA, le Syndicat occupe un rôle central dans la mise en œuvre des actions. Il agit sur le terrain dans les **programmes de restauration des milieux aquatiques**, des zones humides et du bocage. Il assure un **suivi de la qualité de l'eau**, de l'hydrologie, de la biodiversité et des espèces exotiques envahissantes. Il **accompagne également les acteurs locaux** (collectivités, agriculteurs, porteurs de projets) pour intégrer les enjeux eau dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme. Enfin, le Syndicat est identifié comme un **acteur relais du SAGE**, contribuant à sa déclinaison opérationnelle, à la diffusion des connaissances et à la coordination des actions à l'échelle du bassin versant, en étroite articulation avec l'EPTB Eaux & Vaine.*

Le SAGE Vaine est porté par Eaux et Vaine, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vaine. Avec une superficie de plus de 11 000 km² et une population supérieure à 1 200 000 habitants, il constitue le plus grand SAGE de France. Il intègre 14 grands enjeux : Zones humides, Cours d'eau, Peuplements piscicoles, Baie de Vaine, Risque inondation, Gestion des étiages, Alimentation en eau potable, Formation et sensibilisation, Organisation des maîtrises d'ouvrage et territoires, Altération de la qualité de l'eau (par les nitrates, le phosphore, les pesticides, les rejets de l'assainissement et par les espèces invasives).

Le territoire Chère Don Isac est localisé dans le bassin de la Vaine, au sud-est du territoire, et dépend donc du SAGE du même nom.



Plus d'informations : <https://www.sage-vaine-revision.com/>

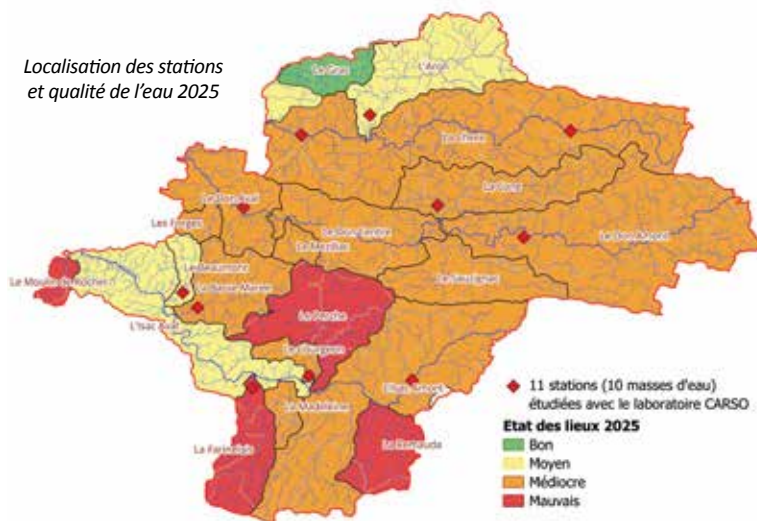
LES ENJEUX DE L'EAU

Etat de la ressource, hydrologie, suivis et études

SUIVI QUALITÉ DE L'EAU

L'état des lieux 2025 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne montre un état dégradé des masses d'eau lié à des apports diffus de pesticides, métabolites et nutriments. Le suivi local confirme ces tendances et leurs impacts sur les milieux (eutrophisation, altération biologique). Les analyses d'Eaux et Vilaine replacent ces résultats dans le contexte local, avec des dépassements fréquents dans plusieurs masses d'eau. Ces constats reflètent des pressions diffuses liées aux usages du territoire (collectivités, activités économiques, assainissement, aménagements, comportements). Les actions du SCDI visent à réduire ces pollutions et à améliorer durablement la qualité de l'eau et la résilience des milieux.

Localisation des stations et qualité de l'eau 2025



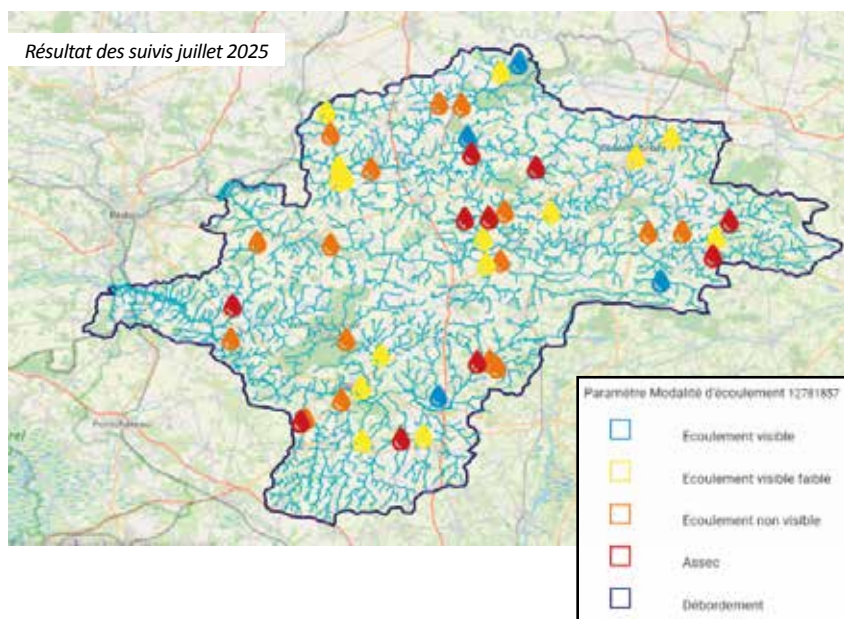
11 stations et 10 masses d'eau étudiées avec le laboratoire CARSO

HYDROLOGIE ET SUIVI DES ÉCOULEMENTS

La pluviométrie annuelle a avoisiné 800 mm selon les stations, avec un épisode particulièrement marqué en janvier (> 200 mm) qui a représenté une part importante des précipitations annuelles. Les sols, encore gorgés d'eau après l'année 2024, ont favorisé des inondations en début d'année (ex : secteurs de Redon, Saffré), avant une alternance de périodes plus sèches et d'événements pluvieux plus modérés sur le reste de l'année (allant d'environ 80 mm pour les mois pluvieux à une vingtaine de mm pour les mois secs).

Depuis 2024, un réseau de suivi des écoulements a été mis en place sur 44 stations réparties sur le territoire avec pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique des cours d'eau.

Contrairement à une année 2024 très pluvieuse, 2025 a vu nombre de ses cours d'eau tomber en assec en période d'étiage (contre 1 seule observation sur l'année 2024). Cela a permis d'observer la résilience des cours d'eau dans une année relativement normale d'un point de vue pluviométrique.



HMUC



En 2025, le **Syndicat Chère Don Isaac** a poursuivi le développement de son réseau de suivi tout en engageant un partenariat avec l'Observatoire TEO afin de valoriser et partager les données collectées. Cette coopération permet au Syndicat de contribuer à une base d'indicateurs plus large sur la transition écologique, tout en renforçant la diffusion des informations relatives à l'eau et à l'environnement à des échelles supérieures.

Les études **Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (H.M.U.C.)** sur le bassin de la Vilaine s'inscrivent dans un contexte de mise en évidence de déficits structurels sur la ressource en eau. En octobre 2024, une étude HMUC "Partageons l'eau", portée par Eaux et Vilaine, a démarré sur notre territoire et notamment sur le bassin versant de la Chère.

L'enjeu de la démarche est de préserver une ressource en eau, en qualité et en quantité, pour assurer la satisfaction des usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Pour atteindre cet objectif, l'étude se déroule en 4 phases successives sur une durée prévisionnelle de 3 ans.

Différents ateliers participatifs, comités techniques et comités de pilotage rythment cette étude.

4 unités de gestion sur la Chère
3 stations de mesure de débits

Les objectifs de cette étude sont :

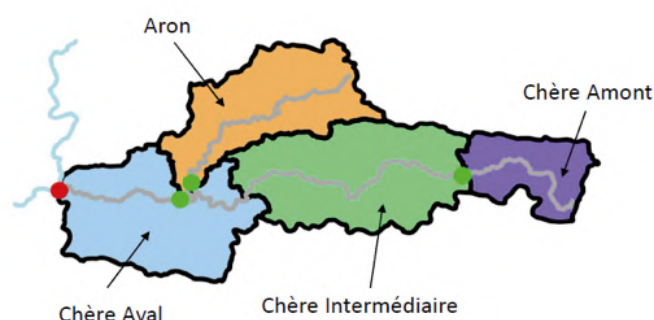
- 1. Etudier** l'équilibre entre les besoins et les ressources en eau pour identifier les secteurs en tension, aujourd'hui et demain ;
- 2. Définir les débits caractéristiques** (débit d'étiage, seuil de crise...) et **déterminer les volumes prélevables ;**
- 3. Répartir ces volumes d'eau prélevables entre les catégories d'usagers** (usages domestiques, industriels, agricoles, etc.) dans une logique de partage de la ressource.

À ce stade, l'état des lieux des 4 volets H.M.U.C est bien avancé, avec une validation prévue en fin d'année 2026.

Les étapes suivantes consisteront en :

- Le **diagnostic** : croisement des 4 volets ;
- La **prospectivité** : climatique, démographique et incidence sur les volets Hydro, Milieux et Usages ;
- Puis les **pistes d'actions** : quantification des volumes prélevables, répartition entre usages, mesures d'économies d'eau ...

À ce jour, les premiers éléments issus du diagnostic mettent en évidence que les plans d'eau sont responsables de la majorité de la pression sur les ressources (>70 %).



Découpage en Unités de Gestion

Rappelons que les actions conduites par le SCDI contribuent déjà à réduire ces différents impacts notamment via plusieurs actions :

- La **restauration des milieux aquatiques** : reconnexion des cours d'eau à leur nappe d'accompagnement, restauration des zones humides, amélioration des capacités d'infiltration, contribuant ainsi à renforcer la résilience du territoire face au dérèglement climatique ;
- Le **stockage de l'eau dans les sols en développant l'infiltration** : plantation de haies, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des zones humides ...
- **L'adaptation des pratiques au dérèglement climatique**, tous les usages confondus (agricoles, industriels, domestiques, etc.),
- Le travail sur la **sobriété de l'ensemble des usages**, en lien avec les partenaires du territoire.



Dans le cadre du partenariat entre le **Syndicat Chère Don Isac (SCDI)** et le **CEREMA**, le modèle prospectif **STRATEAU** a été développé. Le CEREMA a assuré le paramétrage et l'analyse, en lien avec le SCDI pour la définition des hypothèses (urbanisation, besoins en eau, climat). L'outil permet d'explorer des **scénarios d'évolution à moyen - long terme** afin d'identifier des tendances possibles sur la ressource. Il constitue un support d'aide à la décision, non prédictif et dépendant des hypothèses retenues.

LE CONTRAT EN UN COUP D'ŒIL

2025, dernière année de programmation et année d'évaluation

UNE GESTION COLLECTIVE ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac porte un programme d'actions dont l'objectif est la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et du fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques associés ainsi que la restauration de la trame bocagère. Ce programme décliné en Contrat Territorial Eau de 2 fois 3 ans s'est achevé en 2025.

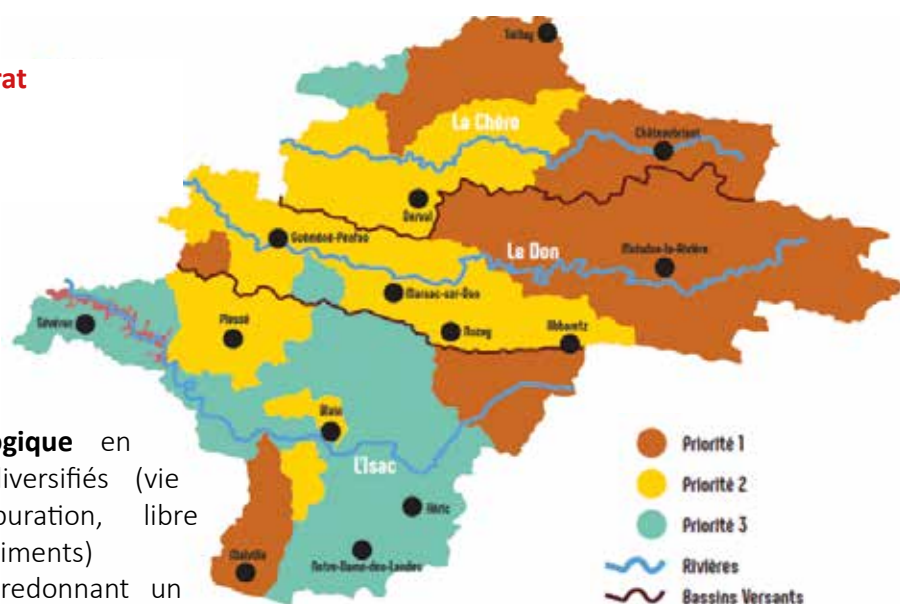
RAPPEL : Les grands enjeux du contrat

- Atteindre le bon état écologique des cours d'eau
- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer les milieux

Les solutions possibles

- **Restaurer la continuité écologique** en retrouvant des écoulements diversifiés (vie biologique diversifiée, autoépuration, libre circulation des poissons et des sédiments)
- **Restaurer les cours d'eau** en redonnant un fonctionnement plus naturel
- **Restaurer des zones humides** pour préserver la biodiversité
- **Limiter les transferts de pollutions diffuses** en plantant des haies
- **Accompagner les collectivités** en prenant mieux en compte l'eau dans les politiques d'aménagement
- **Sensibiliser à l'environnement** en facilitant l'appropriation des enjeux par tous les habitants du territoire

Une étude se déroulant en 3 phases a débuté en avril 2025 pour élaborer la prochaine programmation :



Avril à octobre 2025	Analyser la dynamique et les résultats des actions (bilan technique et financier, impacts des actions) en identifiant leurs réussites et leurs limites, Identifier les freins et leviers influençant l'adhésion aux actions, Recueil des critiques constructives et des propositions d'amélioration pour mieux comprendre le territoire
Oct. 2025 à mars 2026	Prendre en considération l'ensemble des problématiques de l'eau pour que les acteurs locaux et institutionnels décident collectivement des priorités d'actions. Répond aux questions suivantes : <i>Pourquoi agir ? (Problématiques, enjeux, pressions, états des masses d'eau) ; où agir en priorité ? (Territoires prioritaires) et avec quels objectifs ?</i>
Mars 2026 à fin 2026	Décrire de façon opérationnelle la stratégie du territoire. Elle est établie sur 6 ans (2027-2032) divisée en deux périodes de trois années correspondant à deux programmes d'actions successifs.

Pour mener à bien cette étude, en partie réalisée en interne, le Syndicat est appuyé par le bureau d'étude **Hardy Environnement** spécialisé dans les domaines de l'**environnement**, l'**écologie** et l'**hydroécologie**.

Synthèse de la Phase 1 : Bilan Evaluation... les principaux points à retenir

Cette synthèse proposée a été réalisée à partir d'une évaluation terrain des travaux milieux aquatiques et bocagers, d'enquêtes auprès de partenaires techniques et financiers et d'enquêtes en ligne ou réalisées directement auprès des bénéficiaires.

Approche globale

Fusion réussie des 3 Syndicats.
Structure identifiée sur le territoire comme un acteur majeur et reconnu pour son expertise dans le domaine de l'eau. Proximité avec les élus.
Compétence et implication de l'équipe.

Milieux aquatiques

Des travaux de restauration du lit mineur dont l'ambition s'est progressivement renforcée au fil du contrat avec plusieurs projets d'ampleur mais des travaux sensibles à l'érosion => Nécessité de travailler sur l'hydrologie du bassin pour limiter les à-coups hydrauliques.
Des résultats encourageants sur les plans d'eau mais une concertation compliquée et chronophage => appui réglementaire à renforcer.
Montée en puissance de l'enjeu biodiversité et le développement de nouveaux partenariats.

Bocage

Un bon taux de reprise avec un retour positif des bénéficiaires.
Des modalités de financements changeant régulièrement, décourageant les techniciens mais aussi les « planteurs ».
Syndicat bien identifié comme structure référente et experte mais coordination entre les différents acteurs du bocage à améliorer.
2025 : Le reste à charge financé par les EPCI a permis de lever un frein.

Accompagnement des collectivités

Une thématique nouvelle dans les Contrats territoriaux, qui est montée en puissance dans la 2^e partie du programme.
Véritable service de conseil et d'accompagnement des collectivités reconnu.

Agriculture

Incohérence perçue entre l'abandon des actions agricoles et l'objectif de reconquête du bon état des masses d'eau.
Retours positifs sur les actions collectives mais instabilité de l'équipe et arrêt de l'accompagnement financier a mis fin aux actions agricoles.

Sensibilisation

Actions vers les scolaires appréciées et demandées à être reconduites mais public non prioritaire pour la future programmation => nécessité d'élaborer une stratégie en fonction des publics prioritaires.

Communication

Des supports indispensables à l'opérationnel afin de promouvoir les actions du Syndicat.
Nombreux outils mis en place dont les 1^{ers} outils mutualisés.
Continuer à accentuer la communication en valorisant mieux les bénéfices des travaux.

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS 2025

Près de 300 actions répertoriées

Bain-de-Bretagne

Masse d'eau

Commune



Nort-sur-Erdre

BILAN DES MISSIONS PAR THÉMATIQUE

+ actions communes avec :
Financeurs
État
EPTB Eaux & Vilaine
Partenaires
Autres acteurs

P. 16-21
MILIEUX
AQUATIQUES

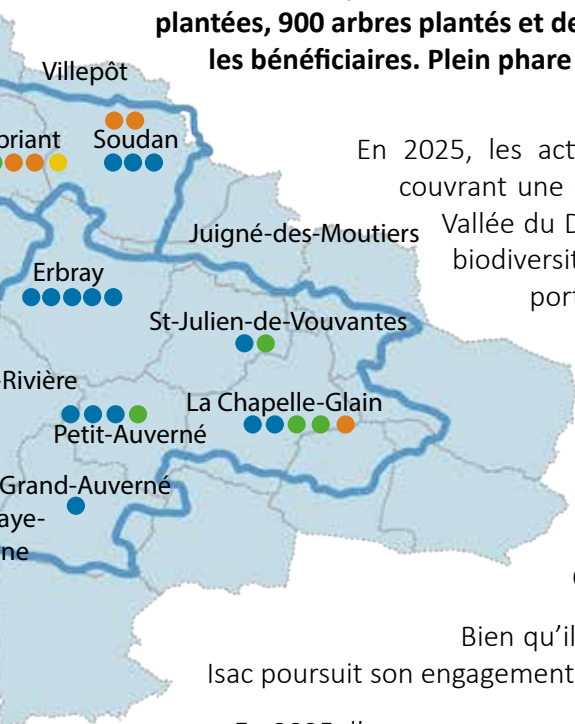
P. 22-27
BOCAGE
& AGRICULTURE

P. 28-31
COLLECTIVITÉS

INTRODUCTION

2025 : achèvement du Contrat Territorial Eau pour le Syndicat Chère Don Isac

Le programme d'actions du Syndicat Chère Don Isac, déployé entre 2020 et 2025, a permis des avancées significatives sur le territoire. Les efforts pour améliorer la qualité de l'eau ont porté leurs fruits. Sur ces six années, les résultats sont concrets : près de 110 km de cours d'eau restaurés, 57 km de haies plantées, 900 arbres plantés et de nombreux échanges et concertations menés avec les partenaires et les bénéficiaires. Plein phare sur l'année 2025...



En 2025, les actions de restauration des **milieux aquatiques** se sont intensifiées, couvrant une dizaine de communes (4 EPCI), avec des résultats probants en Basse Vallée du Don. Le pôle a renforcé son engagement pour les zones humides et la biodiversité, tout en participant au bilan des travaux 2020-2024. Ces progrès, portés par l'implication des technicien·ne·s, s'inscrivent dans un contexte local et national complexe. (lire p. 16)

La restauration du **bocage** progresse grâce à la levée de blocages majeurs (financement du reste à charge des plantations par les EPCI et élargissement des territoires éligibles), facilitant les concertations. L'investissement du Syndicat dans la structuration de la filière de valorisation du bois bocager a permis la création de l'association CHoCoBN44. (lire p. 25)

Bien qu'il ne porte plus directement d'actions **agricoles**, le Syndicat Chère Don Isac poursuit son engagement. (lire p. 26)

En 2025, l'**accompagnement des collectivités** s'est articulé autour d'un équilibre entre animation territoriale, expertise technique et appui stratégique, avec une attention particulière portée aux phases amont des projets. L'année a notamment été marquée par une forte mobilisation sur les enjeux croisant eau et urbanisme, en lien avec les démarches de planification territoriale, ainsi que par la conduite d'actions opérationnelles ciblées. (lire p. 28)

À l'approche des élections municipales, une attention particulière a été portée au développement **d'outils de communication** facilitant la compréhension des missions et des actions du Syndicat pour les élu·e·s et les partenaires. Parallèlement, les actions de communication internes, externes et institutionnelles se sont poursuivies, notamment à travers l'organisation de la Journée Mondiale de l'Eau. (lire p. 32)

P. 32-33
COMMUNICATION

P. 34-35
SENSIBILISATION

Comités CT Eau en 2025
COPIL annuel : 16 janvier
COPIL de démarrage Etude Bilan/Evaluation/Stratégie/ feuille de route: 01 avril
COTECH Validation Bilan Evaluation : 23 septembre
COPIL Validation Bilan Evaluation : 30 septembre
Ateliers : 14 octobre et 13 novembre
COTECH Validation Bilan Evaluation : 27 novembre
COPIL Validation enjeux/territoires prioritaires : 09 décembre

MILIEUX AQUATIQUES

En 2025, les actions se sont poursuivies avec des travaux de restauration des cours d'eau sur une dizaine de communes (4 EPCI), des résultats encourageants en Basse Vallée du Don et un engagement renforcé en faveur des zones humides et de la biodiversité. Le pôle a également contribué au bilan des travaux 2020-2024 en appui au bureau d'études. Ces avancées reposent sur l'investissement des technicien-ne-s, malgré un contexte local et national complexe.



Déplacement de lit sur la commune de Jans **CCCCD**

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Historiquement modifiés par l'activité humaine, les cours d'eau du territoire Chère Don Isac portent les cicatrices d'aménagements passés (rectifications, recalibrages, élargissements). Si ces interventions visaient autrefois à réguler les flux, elles ont surtout dégradé le fonctionnement naturel de nos rivières, accentuant les risques d'inondations et la sévérité des assecs, tout en appauvrissant la biodiversité locale.

Un engagement de terrain quotidien pour redonner vie à nos cours d'eau

Le Syndicat déploie chaque année un programme de restauration ambitieux visant à reconquérir la qualité écologique de nos milieux aquatiques. Les interventions visent à restaurer le lit mineur par l'apport de matériaux granulaires ou par la remise du cours d'eau dans son lit d'origine.



Ruisseau du Vieux Rochis à Ercé-en-Lamée : de l'entretien de la végétation à la restauration morphologique **BPLC**

Bilan technique 2025 : des résultats concrets malgré les aléas

→ 16 km de cours d'eau restaurés

Une attention particulière a été portée aux projets à fort enjeu écologique : 10% des chantiers ont consisté en des reméandrages ou des déplacements de lit, restaurant le tracé naturel des cours d'eau et favorisant la régulation des débits et la biodiversité.

Toutefois, l'année 2025 a été marquée par des conditions météorologiques complexes qui, cumulées aux chantiers restants de 2024, ont contraint le calendrier des travaux. En conséquence, 5 km seront finalisés en 2026.

BV concerné	Sites de restauration	Reliquats 2024	Réalisé 2025	Reporté 2026
BV Chère (35)	Ruisseau de la Gohardière (St-Sulpice-des-Landes)	/	860 m de recharge	1 080 m
	Ruisseau du Vieux Rochis (Ercé-en-Lamée)	/	2 180 m de recharge	300 m
	Ruisseau de la Pénaïs (Ercé-en-Lamée)	1 260 m de recharge		1 000 m
	Ruisseau de la Lande de la Bonne Fontaine (La Dominelais)	300 m de recharge		/
	Ruisseau de l'Etang Neuf (Teillay)	400 m de reméandrage		/
BV Chère (44)	Le Pas d'Hin (Derval)	300 m de reprises recharge	/	/
BV Don	Petit Don (Petit Auverné)	Création d'une mare en complément de travaux cours d'eau	/	/
	Ruisseau de l'Etang de Fondeluen (Lusanger)	400 m de reméandrage	/	/
	Ruisseau de l'Yene et de Lurdin (Derval/Jans)	/	4 700 m de recharge et diversification 350 m de reméandrage	1 100 m
BV Isac	Affluents de l'Apsiguais (Saffré)	/	1 950 m de recharge 220 m de déplacement de lit 170 m de reméandrage	/
	Ruisseau de Marignac (Saffré)	/	/	1 700 m
	Ruisseau des Landes du Luc (Saffré)	/	/	/
	Ruisseau du Ban Morre (Saffré)	/	/	/
	Ruisseau du Pont Serin (Fay de Bretagne)	/	Création de 2 mares	/
	TOTAL	5 500 m	10 400 m	5 200 m



Restauration avant et après travaux sur le ruisseau de Lurdin/verdelets à Jans

CCCD


Déplacement du lit d'un affluent de l'Apsiguais à Saffré

CCN

Evaluer l'impact : le suivi scientifique des milieux

Afin d'évaluer les effets des travaux, le Syndicat met en œuvre un protocole de suivi reposant sur des analyses biologiques et physiques réalisées en amont des chantiers, puis trois ans après leur finalisation, permettant ainsi de comparer l'évolution de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques.

Le Syndicat mandate des prestataires spécialisés pour la mise en œuvre de plusieurs indicateurs :

- L'Indice Poissons Rivière (IPR) : évaluation de la santé des peuplements piscicoles par la Fédération de Pêche 44
- L'Indice Invertébrés Multi-Métriques (I2M2) : étude des insectes macro-benthiques peuplant le fond de nos cours d'eau, par le bureau d'étude SCE (Aménagement et Environnement).

En complément de ces suivis biologiques, le Syndicat intègre désormais le protocole CARHYCE (Caractérisation Hydromorphologique des Cours d'Eau). Ce diagnostic technique approfondi permet de quantifier précisément l'amélioration de la structure physique du lit et des berges après nos interventions. ***L'ensemble de ces indicateurs constitue un tableau de bord essentiel pour valider l'atteinte de nos objectifs de reconquête écologique et l'efficacité des investissements réalisés sur le territoire.***

Etats			Années prélèvements		IPR		I2M2 (MPCE)	
Bassin Versant	Ruisseau	Commune	Avant/après travaux	Avant travaux	Après travaux	Avant travaux	Après travaux	
Chère	Le Néant	St Aubin des Châteaux	2021/2025	Très Mauvaise	Médiocre	Moyen	Bon	
	L'Aujuais	Soudan	2022/2025	Très Mauvaise	Très Mauvaise	Mauvais	Bon	
	La Gohardière	St Sulpice des Landes	2025/2028	Très mauvaise	x	Moyen	x	
Don	Le Petit Don	Chapelle Glain	2020/2025	Très mauvaise	Médiocre	Mauvais	Médiocre	
	La Mare	Erbray	2021/2025	Très Mauvaise	Mauvaise	Mauvais	Médiocre	
	Les Pautière	St Vincent des Landes	2022/2025	x	x	Moyen	Médiocre	
	La Cône	Jans	2025/2028	Très Mauvaise	x	Moyen	x	
Isac	Boutardière 1	Abbaretz	2020/2025	Très mauvaise	Mauvaise	Moyen	Mauvais	
	Les Rochettes	Blain	2021/2025	x	x	Moyen	Mauvais	
	Boutardière 2	Abbaretz	2021/2025	x	x	Moyen	Mauvais	
	La Cave	Plessé	2021/2025	x	x	Moyen	Moyen	
	Courgeon	Blain	2022/2025	Mauvaise	Très Mauvaise	Médiocre	Mauvais	
	Aosguais	Saffré	2025/2028	Médiocre	x	Mauvais	x	

Bilan des suivis 2025 : des résultats contrastés mais riches d'enseignements

L'année 2025 a été marquée par une campagne d'expertise soutenue, 13 stations ont été diagnostiquées via l'indice I2M2, 9 avec l'IPR et 3 selon le protocole CARHYCE.

L'indice I2M2 montre une nette amélioration sur 5 stations, ce qui confirme l'efficacité des aménagements, mais une dégradation sur 5 autres. Cette baisse ne remet pas en cause la qualité des travaux. Elle s'explique surtout par des facteurs extérieurs importants, comme les assecs estivaux répétés et la présence continue de pollutions, qui freinent la recolonisation des milieux.

Le suivi piscicole révèle une amélioration ou une stabilisation sur 5 des 6 stations analysées, démontrant que la restauration physique des cours d'eau offre des habitats plus résilients et favorables au retour des poissons.

Les protocoles CARHYCE montrent une légère amélioration post-travaux.

Les données sont intégrées à la base de l'Agence de l'Eau pour un suivi et des analyses futures et sont accessibles sur <https://naiades.eaufrance.fr/>

Études et prospective : Redessiner l'Isac à Saffré

L'année 2025 a marqué une étape clé pour la restauration de l'Isac en amont de Saffré. Le Syndicat a confié à Hydros Solutions une étude visant à transformer durablement le site : diagnostic hydromorphologique complet et Avant Projet Détaillé.

L'objectif est de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau en redonnant à l'Isac un tracé sinueux et des habitats diversifiés et ainsi d'agir sur :

- **La qualité et la quantité d'eau : Amélioration de l'épuration naturelle et soutien des étiages.**
- **La gestion des crues : Ralentissement des flux en amont pour mieux protéger le centre-bourg, sujet à des problématiques d'inondations récurrentes.**



Projet de restauration de l'Isac en amont du bourg de Saffré **CCN**

La réussite du projet repose sur un fort appui politique. La mairie de Saffré, par un engagement constant auprès de la SAFER, avec le soutien d'Atlantic Eau, d'Eaux et Vilaine et du Syndicat, a réussi à acquérir des parcelles indispensables au futur tracé de la rivière. Cette maîtrise foncière sécurise les futurs travaux et illustre une coopération efficace entre élus et partenaires au service du territoire.

La basse vallée du Don : Retour sur trois années de travaux (2023-2025)

Le Syndicat conduit des travaux de restauration hydromorphologique sur la basse vallée du Don, située entre Massérac et Avesac, afin de contenir durablement la jussie. Cette démarche marque un tournant stratégique après plus de vingt ans d'arrachages coûteux (plus de 700 000 €) sans solution pérenne.



Restauration de la Basse Vallée du Don – Avant et après travaux **RA**

La technique mise en œuvre repose sur des structures de génie végétal : double rangée de pieux en châtaignier, fagots de saules inertes et plantation de boutures vivantes de saules.

Les premiers résultats sont encourageants :

- Réduction des surlargeurs du lit,
- Redynamisation des écoulements,
- Sédimentation progressive des bancs de jussie,
- Recolonisation par une végétation locale concurrente.

- **1,5 km** de structures végétales
- **10 500** fagots
- **5 300** pieux
- **4 000** boutures

Si la jussie reste présente, son développement est freiné par la modification durable des conditions du milieu. Cette première phase de travaux est encourageante pour la suite à donner face à la jussie et sa prolifération sur la basse vallée. Le Syndicat prépare désormais la poursuite du projet pour les 4 années à venir.

Une valorisation appuyée

- **Journées techniques** avec le groupe régional « Espèces Exotiques Envahissantes » organisées avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (26 juin 2025) ; avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (41), les Ports (fluviaux) de Loire-Atlantique (09 octobre 2025)
- Une **interview avec Aquagir**
- Un **article** dans le bulletin communal de Massérac
- Une **plaquette de présentation**



Journée technique du 26 juin sur le site de la Basse Vallée du Don **RA**

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES ET DE LA BIODIVERSITE

Lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes

La fin de l'accompagnement financier sur cette action contraint le Syndicat à revoir sa stratégie avec une réduction du nombre de jours confiés à l'entreprise d'arrachage : 18 jours au lieu de 35 les années précédentes.



Avant - après arrachage de jussie sur le site de pêche de Beaujouet à Jans **CCCD**

Il continue de développer une stratégie privilégiant une approche globale et préventive, limitant les opérations d'arrachage aux zones à forts enjeux écologiques et lorsque des résultats encourageants sont observés.

Le pôle réalise également plus de chantiers en interne : l'aval de La Chère (Pierric, Sainte-Anne-sur-Vilaine), a intégralement été géré par les agents du Syndicat, ainsi que certains secteurs sur le Don (Guémené-Penfao). Ce qui a permis de concentrer les efforts de l'entreprise sur d'autres secteurs du Don et de l'Isac.

Diagnostic territorial et concertation en vue d'un règlement d'eau sur les marais de l'Isac

La mission du bureau d'études Camille Alfada, achevée en septembre 2025, visait à rétablir un dialogue apaisé entre les usagers des marais de l'Isac, dans le cadre d'une étude menée par Eaux & Vilaine et le Syndicat. Elle a permis de définir collectivement des orientations sur la gestion des niveaux d'eau, l'état écologique du site et son devenir foncier.

La suite de l'étude s'organise autour de deux volets : écologique et foncier. Le premier vise à préciser les modalités de gestion des niveaux d'eau et à améliorer l'état des marais selon leurs spécificités. Le second porte sur la recherche de surfaces de compensation pour les agriculteurs impactés et la mobilisation d'opérateurs fonciers pour préserver les milieux. Des premiers échanges ont eu lieu dès 2025 avec ces acteurs et les EPCI concernés.

Diagnostic et programme d'actions sur les milieux humides d'intérêt pour la biodiversité

Les objectifs du projet, financé par le Fonds Vert :

- un **diagnostic des milieux humides d'intérêt pour la biodiversité** : milieux paratourbeux et tourbeux (en partenariat avec le CEN dans le cadre du Programme Régional d'Actions sur les Tourbières), mares, prairies humides, mégaphorbiaies, etc, afin de proposer un programme d'actions sur les zones identifiées qui sera intégré dans le futur Accord de territoire.
- des **restaurations de mares** : sur Plessé et Saint-Vincent-des-Landes (suite au stage de Master 2 réalisé en 2024) : Identification des sites et élaboration des conventions, soit 4 mares retenues sur Saint-Vincent-des-Landes et 6 à Plessé.
- un **travail de partenariat avec les collectivités** du territoire visant à les mobiliser dans la protection de leurs espaces naturels, via la **mobilisation d'outils de maîtrise d'usage ou foncière**.



Mares avant et après ouverture de la végétation à Saint-Vincent-des-Landes et Plessé

CCCD RA



Signature d'une convention de coopération le 24 septembre.

Développement de partenariats

En 2025, un partenariat a été officialisé avec le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire**. Ce partenariat vise à faire bénéficier chaque structure de ses compétences et agir en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité.

REDUCTION DE L'IMPACT DES PLANS D'EAU

Cette année, la DDTM44 a finalisé l'inventaire et l'expertise réglementaire des plans d'eau de la masse d'eau de la Farinelais. Un plan d'eau fera l'objet d'une suppression suivie d'une restauration complète du milieu naturel prévue pour 2027.

À **Ercé-en-Lamée**, le Syndicat a accompagné un propriétaire sur la suppression d'un plan d'eau illégal de 4000 m². Après accord de la DDTM35, le propriétaire a pu garder un plan d'eau d'une surface inférieure à 1000 m² et déconnecté du ruisseau. Celui-ci serpente aujourd'hui au milieu d'une vaste zone humide où une végétation adaptée s'est rapidement mise en place. Afin d'améliorer la biodiversité du site, une mare a été réalisée non loin du ruisseau.



Suppression du plan d'eau, déconnexion du cours d'eau et maintien d'une surface en eau inférieure à 1000m² à Ercé-en-Lamée

BPLC

RESTAURATION DE LA CONTINUITE – OUVRAGES LISTE 2

Le Syndicat accompagne les propriétaires (privés ou publics) notamment pour la mise en conformité des ouvrages classés Liste 2 sur la Chère, l'Aron et le Don.

● Moulin de Gault (La Dominelais, 35)

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés en 2024 par le propriétaire avec le soutien technique du Syndicat et de ses partenaires financiers (AELB, CD35). Les crues de l'hiver 2024/2025 ayant entraîné un engravement de la passe à poissons, des travaux ont permis de rétablir la fonctionnalité de la passe durant l'été 2025.

● Moulin de Cherhal (Grand Fougeray, 35)

Les différentes parties n'ayant pas trouvé de solution satisfaisante, le Syndicat s'est retiré du projet en décembre 2024 et les propriétaires n'ont pas avancé avec les services de l'Etat. Une dernière réunion de médiation est prévue par la DDTM 35 en mars 2026.

● Barrage des Thénaudais (Jans, 44)

En 2024, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Jans et avec l'appui du Syndicat, une étude confiée au bureau d'étude Fish Pass a démarré afin de restaurer la continuité écologique. Les différents scénarios d'aménagement ont été présentés en décembre 2024 mais sans validation. En mars 2025, une réunion avec les services de l'Etat a été organisée afin de trouver une solution. Le Syndicat espère une issue à ce dossier en 2026.

EXPERTISE, CONSEILS, INFRACTIONS

Le pôle milieux aquatiques est régulièrement sollicité par divers acteurs (riverains, élus, services de l'Etat) pour apporter son expertise sur la gestion des milieux aquatiques. Il agit comme un relais technique et administratif. Une **trentaine d'accompagnements** ont été réalisés par le pôle.

Il est également associé par Eaux et Vilaine sur les sujets liés à des enjeux d'inondation sur les secteurs de Châteaubriant, Soudan, Issé, Saffré.

Eaux et Vilaine et Chère Don Isac partenaires

En 2025, une étude globale GEMA-PI a été engagée sur une partie de la commune d'Issé, à la suite des inondations de 2018 et 2024. Portée par Eaux & Vilaine et confiée à DCI Environnement, elle vise à mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du territoire et à proposer des aménagements privilégiant des solutions fondées sur la nature : restauration du bocage, ralentissement des ruissellements, renaturation des cours d'eau...

La phase de diagnostic a mis en évidence plusieurs facteurs aggravants : faible pente, nombreux drainages, densité bocagère réduite, rectification des cours d'eau, effets « digues » liés aux infrastructures routières et ferroviaires et ouvrages hydrauliques sous-dimensionnés.

COMMUNICATION

Afin de valoriser les travaux de restauration du cours d'eau de l'Étang Neuf, situé au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Saint-Eustache à Teillay (35), un panneau de sensibilisation a été conçu. L'objectif est d'expliquer aux usagers les bénéfices écologiques des interventions réalisées.

En parallèle, le pôle milieux aquatiques a travaillé sur le fond du guide du riverain. *Plus d'information sur le guide en partie communication de ce rapport.*



Panneau de communication réalisé par le Syndicat et mis en place à Teillay **BPLC**

BILAN - EVALUATION : 2020-2025

Près de 110 km de cours d'eau restaurés, plus de 80 petits ouvrages aménagés ou supprimés, 5 plans d'eau supprimés... ne sont qu'une partie des réalisations milieux aquatiques.

75 % des partenaires enquêtés estiment que les actions du volet Milieux Aquatiques sont efficaces :

« À poursuivre car cela va devenir de plus en plus important au regard du changement climatique »,
« La biodiversité revient après chaque chantier »...

Sur Saffré, la limitation des inondations grâce aux travaux sur les cours d'eau a été soulignée.

Cependant, certains secteurs restaurés ne présentent pas les résultats escomptés, notamment en raison d'à-coups hydrauliques. Le prochain programme intégrera davantage l'hydrologie du bassin versant.

BOCAGE

Les actions de restauration du bocage se poursuivent et sont facilitées en 2025 grâce à la levée de certains blocages : reste à charge du coût des travaux désormais financé par les EPCI et élargissement du territoire éligible à la plantation. La filière de valorisation locale du bocage se structure fortement avec la création de l'association ChoCoBN44.

Malgré un contexte général d'incertitudes, le pôle bocage retrouve une certaine stabilité au cours de l'année.



Des projets de plantations bocagères facilités.

Plantations de haies bocagères réalisées sur Lusanger

CCCD



RESTAURATION DU BOCAGE / LES PLANTATIONS

(2025-2026, suite des concertations 2025)

Un programme de plantations recentré sur les agriculteurs

En 2025, le programme de financement des plantations bocagères et agroforestières a connu d'importantes évolutions. Le programme régional « Pays de la Loire Bocage » permet désormais d'obtenir 30% de subventions, financées par l'Europe via le FEADER, l'État et la Région Pays de la Loire, complété par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui finance 50% des projets de plantations. Enfin, les 20% restants sont pris en charge par les EPCI sur le territoire desquels les projets sont réalisés. Ce nouveau montage financier permet ainsi d'atteindre une prise en charge à 100 % des projets de plantation, avec un reste à charge nul pour les bénéficiaires. Ce dispositif a contribué à maintenir une dynamique de plantation soutenue et a favorisé la mise en œuvre de projets de plus grande envergure, intégrant des aménagements à plus forte valeur environnementale.

Sur le plan technique et administratif, les conditions ont également évolué. Désormais, seules les parcelles agricoles exploitées et déclarées (MSA, PAC, etc.) sont éligibles aux projets de plantation. Cette évolution a conduit, en cours d'année, à l'exclusion des projets portés par des particuliers, qui représentaient pourtant près de 20% des projets lors des campagnes précédentes.



Plantations sur billon à Derval

CCCD

27 concertations individuelles**15 bénéficiaires** engagés (12 projets n'ont pu aboutir)**9,3 km de haies bocagères plantées** (dont **1,7 km** sur billons/talus)**13** communes concernées

NB : 2,2 km de haies en régénération naturelle ont été accompagnées par le technicien bocage sur le terrain avec 5 bénéficiaires. Avec seulement une gestion différenciée de la part de l'agriculteur et parfois quelques piquets de clôture, une jeune haie poussera spontanément et viendra compléter le maillage bocager, avec un coût de dépense nul pour le Syndicat.

LES ÉTAPES D'UNE PLANTATION AVEC LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

Le Syndicat assure un encadrement des différentes étapes de la phase travaux en faisant appel à différentes entreprises.

1^{ère} Etape : Les chantiers de billonnage

La plantation sur billon apporte de nombreux avantages par rapport à une plantation "à plat". Le relief permet de ralentir le cheminement de l'eau, de limiter l'érosion des sols et de favoriser l'infiltration de l'eau dans la parcelle. Etayant les différentes strates de la haie bocagère, le billon permet également d'abriter une plus grande biodiversité.

Le billon est réalisé par une pelleteuse pour le former (+aplanissement des bords et formation des extrémités).

1 710 mètres de haies plantées sur des billons, dont **992** mètres avec l'accompagnement du SCDI.

4 bénéficiaires ont planté sur billon, dont **3** accompagnés par le SCDI.



Réalisation de billons en vue d'une plantation de haies.

2^{ème} Etape : Les plantations

Les plantations de haies bocagères se sont déroulées de janvier à mars. Elles ont été retardées et complexifiées par les conditions météorologiques de début d'année (neige/gel, puis fortes pluies et inondations).

Du côté **agroforesterie**, aucun projet n'a vu le jour, faute de bénéficiaires intéressés à temps pour cette campagne. Néanmoins, quelques projets potentiels ont été identifiés pour 2026.

3^{ème} Etape : Le paillage

L'ensemble des linéaires plantés sont paillés en copeaux de bois déchiqueté issus de haies gérées durablement. Cela permet de limiter la concurrence des adventices et de garder la fraîcheur en saison estivale.

9,3 kilomètres de haies plantées (dont 3 % des linéaires sont des haies doubles)

15 bénéficiaires

PRÉSERVATION DU BOCAGE

LES INVENTAIRES BOCAGERS, DIAGNOSTICS ET MESURES DE PROTECTION

Améliorer la connaissance du bocage, le protéger et maintenir les fonctionnalités qu'il assure

Après avoir accompagné les communes dans la réalisation d'inventaires bocagers jusqu'en 2023, le Syndicat a poursuivi son appui pour intégrer la protection du bocage dans les PLU. Ainsi les communes de Derval, Erbray, Fégréac, Issé, Jans, La Chapelle-Glain, La Meilleraye-de-Bretagne, Marsac-sur-Don, Saint-Aubin-des-Châteaux, Sion-Les-Mines et Soudan ont ainsi inscrit la préservation de leur maillage bocager dans leur document d'urbanisme (PLU).

Par ailleurs, Pays de Blain Communauté a sollicité le Syndicat pour un appui technique à un nouvel inventaire des éléments bocagers en zone urbaine, en complément de celui réalisé en 2021-2022 sur les espaces agricoles. Le Syndicat a contribué à cette démarche en apportant son expertise.

ANIMATIONS COLLECTIVES ET SENSIBILISATION

Pose d'un panneau pédagogique à Pierric

À l'hiver 2023-2024, 630 m de haies bocagères ont été plantés le long d'une voie douce à Pierric. À cette occasion, le Syndicat Chère Don Isac a conçu deux panneaux pédagogiques à destination du public (habitants, promeneurs, touristes) pour expliquer le rôle et les bénéfices des haies bocagères.



Atelier taille de formation des jeunes haies à Plessé

Le Syndicat a organisé un atelier de formation des agriculteurs et gestionnaires des haies le 17 décembre à Plessé, avec Antoine COUTON, élagueur. Les bons gestes pour tailler et former de jeunes haies et des haies adultes ont été montrés à plusieurs planteurs, agriculteurs et particuliers. Ce temps d'échange a aussi permis de se questionner sur l'objectif de tailler les haies. La sécurité et les bons gestes à avoir ont été un fil rouge de cet atelier, indispensable à prendre en compte lors de n'importe quelle taille sur un arbre.

GESTION DURABLE ET VALORISATION DU BOCAGE

Géré durablement, le bocage est source de nombreux services écosystémiques pour le territoire.

Le développement de nouveaux débouchés pour la valorisation du bois bocager constitue un levier incitatif pour favoriser une gestion durable du bocage.

Des constats à l'échelle de notre territoire :

- La haie vue comme une charge économique importante tant pour les agriculteurs que pour les collectivités
- Un entretien impactant et souvent inadapté lié à un manque de moyens humains, de matériels et de temps
- Des réussites locales (chaufferies avec filières d'approvisionnement à l'échelle communale telles que La Grignonais, Fégréac, Notre-Dame-des-Landes)

Enjeux pour le Syndicat Chère Don Isac

- Pérenniser le maillage bocager pour qu'il assure les nombreux services écosystémiques bénéfiques au territoire (limiter l'érosion et le ruissellement, filtrer les polluants, abriter la biodiversité, stocker le carbone, limiter le vent, apporter de l'ombre, etc.)
- Favoriser l'amélioration des pratiques de gestion
- Impulser une dynamique de structuration de filières locales de valorisation du bois bocager

Les axes de travail

- **MOBILISER** : Identifier, connaître, fédérer les acteurs du territoire
- **SENSIBILISER** les différents acteurs pour favoriser la réémergence d'une filière durable de valorisation des bois bocagers
- **ACCOMPAGNER** les acteurs qui s'impliquent dans la structuration de la filière de valorisation du bocage

Demi-Journée technique Gestion et Valorisation du bocage à la Grigonnais le 11 février 2025

Organisée en partenariat avec l'UCUMA PDL et le CIVAM 44, elle a rassemblé 40 participants. Au programme : témoignages d'un agriculteur et d'un agent des services techniques de la commune, puis démonstrations de matériels (tête d'abattage sur pelleteuse et combiné bois-buche). L'objectif à travers la réalisation des journées techniques est de sensibiliser aux multiples bienfaits apportés par les haies, de démontrer les différentes formes de valorisation possible du bois de bocage et de favoriser les échanges.

Démonstration de matériels de gestion et valorisation à la Grigonnais CCN



Une seconde demi-journée technique a été organisée avec le CIVAM 44 le 12 décembre à Plessé

Elle a rassemblé une quinzaine de participants. Elle portait sur la phase préparatoire d'un chantier bois et l'observation des haies pour définir les interventions à réaliser. Le témoignage du GAEC sur la place des haies dans leur exploitation a permis de mieux comprendre le type de taille en fonction de l'objectif, en lien avec leur chaufferie bois-énergie, qui a été visitée à la fin de la journée.

Structuration de la filière de valorisation du bois bocager : création de CHoCoBN44

Le Syndicat a activement participé à la naissance de l'association CHoCoBN44 (Conservation de la Haie bocagère, Collectif Bois Nord 44). Il s'agit d'une association de préfiguration d'une filière locale et durable de valorisation des haies bocagères sur le territoire du nord de la Loire-Atlantique.

Créée le 16 mai 2025, elle rassemble des agriculteurs, des professionnels du bois, des collectivités, des associations, Fibois PDL, etc., pour structurer collectivement et concrètement la filière, à l'image des filières existantes dans les territoires voisins comme le Collectif Bois Bocage 35 ou la SCIC Mayenne Bois Energie.

BILAN - EVALUATION :

- 57 km de haies plantées par le SCDI entre 2020 et 2025
- 891 arbres plantés en agroforesterie
- 100 % du territoire couvert par des Inventaires Bocagers, 26 réalisés par le SCDI entre 2020 et 2023.
- 10 journées techniques et ateliers de formation entre 2020 et 2025.

AGRICULTURE

Bien que ne réalisant plus d'actions agricoles en direct, le Syndicat Chère Don Isac reste engagé auprès d'Atlantic'Eau et les collectivités sur l'accompagnement des agriculteurs.

L'expertise du Syndicat et son lien avec ses autres missions sur l'eau renforcent la transversalité des actions menées dans le cadre de Programmes Agricoles et Alimentaires de Territoires des EPCI qui les portent.



Accompagnement des partenaires réalisant des actions agricoles

Journée technique sur l'agriculture de conservation des sols à Fégréac.

RA

SUIVI DES ACTIONS AGRICOLES DES PARTENAIRES

Le Syndicat Chère Don Isac poursuit son accompagnement des acteurs agricoles, en lien avec les deux Programmes Agricoles et Alimentaires de Territoire (CCEG et Redon Agglomération), auxquels il participe. La coordination et la transversalité des actions (pratiques agricoles, bocage, milieux aquatiques, biodiversité) restent essentielles.

Il suit également les actions menées par Atlantic'Eau sur la zone de captage de Saffré (en tant que maître d'ouvrage dans le Contrat Territorial Eau du SCDI). Du lien est fait régulièrement entre l'animateur de la Charte Tous InnEauv'acteurs et les techniciens bocage et milieux aquatiques du Syndicat.

PARTENAIRE DU PROJET EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO PHYTO

À l'automne 2025, le Syndicat Chère Don Isac s'est associé à un appel à projets porté par Redon Agglomération, avec les acteurs du territoire, dans le cadre du programme régional « Territoire zéro phyto ». Ce projet prévoit le recrutement, par Redon Agglomération, d'une personne pour travailler sur trois axes : mobilisation des acteurs autour d'une stratégie eau-agriculture, accompagnement économique des producteurs et développement des filières locales.

DERNIÈRE JOURNÉE TECHNIQUE SUR LA CONSERVATION DES SOLS

Le 1^{er} avril 2025, une demi-journée technique organisée par le CETA 35 a réuni 10 agriculteurs pour un temps de sensibilisation et de formation. Des essais sur le colza en agriculture de conservation des sols, menés à Fégréac chez Thomas et Martial Bouvier, ont permis de comparer différents itinéraires en semis simplifié, avec l'appui de l'institut Terres Inovia.



Démonstration de récolte de colza

RA



Groupe au milieu du colza lors de la journée technique organisée par le CETA 35

RA



BILAN - EVALUATION :

- 58 diagnostics individuels réalisés
- 23 actions collectives réalisées
- 36 engagements dans une MAEC

→ pour accompagner les agriculteurs vers une évolution des pratiques plus favorables à la qualité de l'eau.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

En 2025, l'activité d'accompagnement des collectivités s'est structurée autour d'un équilibre entre animation territoriale, expertise technique, et accompagnement stratégique, avec une attention particulière portée aux actions en amont des projets.

L'année se caractérise par une mobilisation sur les enjeux eau & urbanisme, en lien avec la planification, des temps dédiés à des démarches opérationnelles ciblées (sobriété, fossés, rejets, suivi Qualité de l'Eau), puis un temps consacré aux actions transversales, notamment à travers l'étude bilan-stratégie et enfin la conduite de certaines missions en binôme.



Un panel d'animations, de formations et d'actions de sensibilisation, indispensable à la diffusion d'une culture partagée de l'eau, a également été proposé en 2025 (ici, le Parcours Inspirant à Blain)

INTÉGRATION DES ENJEUX EAU EN AMONT DES PROJETS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

L'intégration des enjeux de l'eau dans les documents de planification et les projets d'aménagement a constitué l'un des axes majeurs de l'activité 2025. Sur un territoire majoritairement rural, soumis à des dynamiques d'évolution urbaine mais aussi paysagère, la planification (PLU(i)) constitue la phase-clé pour intégrer les enjeux de l'eau avant qu'il ne soit trop tard.

En 2025, le Syndicat a continué d'appuyer plusieurs collectivités dans la rédaction ou la mise à jour de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT, PCAET). L'objectif est de garantir que les enjeux liés à l'eau — *zones humides et autres milieux aquatiques, continuités écologiques, ruissellement...* — soient pris en compte dès la planification.

- Pour le PLUi de Pays de Blain Communauté et celui de la CC Nozay, l'ex-étude inondation du BV Isac a été intégrée et les inventaires de zones humides ont été actualisés.

- Pour le PLU de communes comme Louisfert ou Lusanger, l'intervention a porté sur le CCTP de l'inventaire ZH « à la parcelle » et/ou l'accompagnement des élus et des bureaux d'études sur le volet environnemental du règlement ou des OAP.

Pour des projets d'aménagement ou des projets structurants impactants, les divers accompagnements en conseil-expertise visent à apporter ou conforter des données et vise à éviter des erreurs de conception ou des impacts environnementaux à terme, en s'appuyant sur les services du SAGE Vilaine notamment pour les documents les plus structurants.

SOBRIÉTÉ ET GESTION RAISONNÉE DES USAGES DE L'EAU

Face aux tensions sur la ressource en eau et au nombre important d'équipements publics, parfois sources de fuites ou de consommations élevées, la sobriété s'est imposée comme un sujet central. L'objectif est à la fois de mieux connaître le patrimoine et de faire évoluer les pratiques.

La démarche de sobriété en eau prend donc une place importante dans l'activité 2025, avec du temps accordé aux diagnostics de terrain et aux échanges avec les acteurs.





Le Syndicat conduit cette démarche depuis 2024 avec le bureau d'étude Enviro Développement.

En 2025, **21 diagnostics "économie d'eau"** ont été menés sur des équipements publics (écoles, salles municipales, complexes sportifs, etc.). 3 collectivités ont rejoint le groupe Sobriété 2024, malgré la fin de mandat proche.

Ces diagnostics ont permis :

- D'analyser les usages et d'identifier des pistes d'économies (gestes simples, maintenance, équipements adaptés, etc.).
- De sensibiliser les collectivités gestionnaires. Le partenariat avec Atlantic'eau a permis d'ancrer plus fortement la démarche en créant un lien fort entre équipement, usages, ressources et prix de l'eau.

Bilan et perspectives

Les retours sont très positifs et inspirent déjà de nouvelles actions. Une dynamique s'est créée et dépasse les 11 collectivités initiales. L'objectif est de poursuivre la démarche, de partager les exemples concrets et de capitaliser sur les retours d'expérience pour élargir l'impact.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

À la suite d'une demande locale, le Syndicat a fait appel à l'entreprise Terra Aménité pour adapter une formation sur l'entretien durable des terrains engazonnés, destinée aux acteurs concernés (agents, DST, élus).

Les participants ont découvert des méthodes alternatives et échangé sur leurs pratiques, notamment grâce aux retours personnalisés issus des analyses de sols. La formation, très appréciée, a mis l'accent sur les plans d'entretien et le lien entre agronomie et fertilisation. Elle a aussi permis de remettre en question certaines idées reçues sur les besoins en engrais et en arrosage, tout en présentant des espèces plus résistantes à la sécheresse.



17 participants pour
8 communes ont vu
l'importance de concilier
usage sportif, santé des sols
et préservation de l'eau.

La visite de sites naturels lors de la journée technique du Département de Loire-Atlantique (voir volet Animation p. 31) a permis d'aborder la gestion des prairies humides et les interactions entre projets résidentiels et espaces publics : comment gérer les lisières, anticiper l'intégration du projet et limiter les risques.

GESTION DES FOSSÉS, EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT

Le bon entretien des fossés, la gestion des eaux de ruissellement et des eaux pluviales, ainsi que la qualité des rejets vers les cours d'eau sont essentiels pour préserver la ressource en eau et limiter les risques d'inondation et de pollution. Ces actions sont en progression. En 2025, une première stratégie territoriale « fossés » a été engagée pour mieux structurer leur gestion et améliorer les connaissances.

Lancement de groupes de travail

Le Syndicat a engagé plusieurs groupes de travail « fossés » (Don & Cone Amont, Isac Ouest, sud de l'Ille-et-Vilaine...), réunissant communes, techniciens, élus et partenaires.

Ces échanges visent à partager les pratiques, mieux connaître et cartographier le réseau, et planifier des actions pilotes. Ils ont déjà permis d'identifier les liens entre fossés et milieux sensibles (cours d'eau, zones humides) et de promouvoir des modes de gestion adaptés, contribuant à améliorer le fonctionnement hydraulique du territoire.

Organisation de journées techniques

En 2025, à Bouvron, le SCDI a organisé une journée technique dédiée à la gestion durable des fossés routiers, en partenariat avec le Syndicat du Bassin du Brivet, la commune et l'entreprise 2LTP. L'objectif était de présenter des pratiques conciliant sécurité routière, gestion des eaux et préservation des milieux, tout en favorisant les échanges entre acteurs. La matinée a été dédiée aux démonstrations sur le terrain. L'après-midi s'est poursuivie autour d'ateliers participatifs.

50 participants représentant
30 collectivités y ont pris part.



Groupe de travail « Fossés » Don/Cone Amont

CCCD



Journée Technique « Fossés » à Bouvron

PBC



Enfin, le Syndicat a apporté un appui technique dans des projets divers de rejets aux milieux récepteurs ou d'infrastructures : abandon de forage, gestion de l'eau pluviale, prise en compte de la qualité du milieu récepteur pour des assainissements individuels...

ANIMATION, SENSIBILISATION, FORMATION ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

La réussite d'une politique de l'eau repose autant sur les compétences techniques que sur l'adhésion des acteurs locaux (élus, techniciens, décideurs, usagers...). Sans cela, les actions peinent à se mettre en place et à durer dans le temps. Le Syndicat a poursuivi et amplifié son rôle d'animateur territorial en organisant des journées techniques, ateliers, formations et en valorisant le contenu et les constats partagés lors de ces événements. Plusieurs livrables ont d'ailleurs été produits : des supports pour l'atelier Eau & Urbanisme de Sévérac, les éléments des Parcours Inspirants, ainsi qu'un rapport co-rédigé avec le CEREMA dans le cadre de l'AMI GEMAPI II. Une fiche mémo sur l'entretien des terrains de sport est également en cours de réflexion. Par ailleurs, un guide sur les fossés, initialement envisagé reste à finaliser.

Les temps forts en sensibilisation :

- L'atelier « Milieux naturels & Urbanisme » lors de la journée technique Département Loire-Atlantique à Sévérac permet de sensibiliser élus et techniciens aux enjeux d'intégration des milieux naturels dans l'urbanisme.
- Les « Parcours Inspirants Eau & Urbanisme », co-construits avec le CEREMA et avec l'appui de plusieurs partenaires (communes, bureaux d'études...), ont proposé aux élus, techniciens et acteurs locaux des demi-journées associant visites de terrain et échanges. Organisés à Blain et Saffré, ils ont mis en lumière des réalisations concrètes en matière de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales et d'intégration des zones humides dans les projets d'aménagement. Ces temps ont permis de valoriser des retours d'expérience, de partager des solutions opérationnelles et d'encourager leur adaptation à d'autres contextes communaux. Ouverts à l'ensemble des communes du bassin versant, ces échanges ont encouragé le dialogue entre collectivités et conforté l'intégration des enjeux liés à l'eau en amont des projets, afin qu'ils structurent la conception des opérations d'aménagement.
- Le 2 décembre 2025 s'est tenue, avec succès, une demi-journée de formation « Eau & Urbanisme ». Rassemblant une soixantaine de participants, dont une trentaine d'élus, elle visait à partager les méthodologies et les succès d'accompagnement des collectivités sur nos territoires.



Gérer ses espaces naturels à Sévérac

CCPSG



Zones humides et aménagement à Saffré

CCN



Désimperméabilisation et pluvial

PBC

BILAN - EVALUATION :

« [Le SCDI incarne] un véritable accompagnement pour les collectivités. Il est devenu un véritable partenaire. »

La mission d'accompagnement portée par le Syndicat Chère Don Isac a structuré un appui aux collectivités centré sur la prise en compte des enjeux eau et urbanisme. Elle a renforcé le rôle du Syndicat comme acteur ressource et facilitateur en amont des projets. L'approche a privilégié le conseil et l'expertise, générant des effets leviers sur les pratiques locales. Les actions de sensibilisation et de formation ont contribué à diffuser une culture de l'eau auprès des acteurs territoriaux. Bien que certaines ambitions initiales aient été ajustées, la démarche a permis de capitaliser des retours d'expérience utiles. Les collectivités accompagnées expriment globalement un retour positif, confirmant la pertinence de l'intervention. Les livrables produits et l'étude bilan-stratégie constituent une base d'apprentissage et d'amélioration continue. La poursuite de la mission, adaptée aux enjeux futurs, visera à consolider les acquis et à renforcer la résilience territoriale.

COMMUNICATION

L'année 2025 marque la fin du Contrat Territorial Eau 2023-2025. L'étude « bilan-évaluation du CT Eau » a permis d'analyser l'impact de la communication et sa performance.

En 2025, à l'approche des élections municipales 2026, l'accent a été mis sur les outils de compréhension de nos métiers et de nos actions par les élu.e.s. En parallèle, les actions de communication internes/externes et institutionnelles se sont poursuivies telles que l'organisation d'événements emblématiques comme la Journée Mondiale de l'Eau.



Les images drones permettent d'avoir une vue d'ensemble, comme lors de la journée technique « fossés » sur l'ampleur des travaux et des personnes présentes.

Crédit photo : Julien Barreau (Bouvron)

LA COMMUNICATION : UN LEVIER TRANSVERSAL AU SERVICE DES ACTIONS

La communication opérationnelle accompagne les initiatives menées par l'équipe du Syndicat Chère Don Isac, qu'il s'agisse des milieux aquatiques, du bocage, de l'agriculture ou encore de l'accompagnement des collectivités. Elle vise à valoriser les actions réalisées en les traduisant par des résultats concrets en termes d'image, de notoriété et d'engagement. Information et pédagogie sont aussi les atouts d'une bonne compréhension de nos actions par les publics.

Parallèlement, la communication institutionnelle joue un rôle clé dans la construction et la diffusion de l'identité de la structure, notamment à travers des leviers comme la marque employeur, la parole aux élus, le développement des réseaux...

Aperçu en images d'événements et actions marquantes de l'année

2025

Janvier



Inondations. Les élu.e.s ont publié un communiqué soulignant l'urgence des travaux de restauration des milieux aquatiques et d'aménagement des bassins versants qui permettent aux cours d'eau de déborder dans les zones non urbanisées, réduisant ainsi les risques d'inondation en milieu urbain.

Mars



BPLC

Journée mondiale de l'eau. Le Syndicat Chère Don Isac a proposé au public une immersion au sein d'une zone humide, en bordure d'un cours d'eau récemment restauré à Abbaretz.

32

Juin



Programme pédagogique en milieu scolaire. À Puceul (44), les élèves marquent les avaloirs d'égouts pour rappeler leur lien direct avec la rivière et sensibiliser à la protection des milieux aquatiques. (lire p. 34)
Une vidéo a été mise en ligne :



COMMUNICATION MEDIA 2025

» Site internet

- **756** visiteurs uniques par mois (+17% par rapport à 2024)
- **2 min** : le temps passé par visiteur en moyenne
- **Top 5 des pages les plus vues** :
L'équipe ; Qu'est-ce qu'un bassin versant ? (ci-contre) ; La restauration du maillage bocager ; Inscrivez-vous aux parcours inspirants ; Le guide de la préservation des cours d'eau.

» Réseau social LinkedIn

- **550** abonnés au total en décembre 2025 (+ 75 personnes)
- **Le post le plus interactif de 2025**
Sècheresse 2025 :
- Appel à la mobilisation collective !
La situation hydrologique sur les bassins versants de la Chère, du Don et de l'Isac est très préoccupante.

» Plateforme YouTube

- Le bon arbre au bon endroit (1000 vues)
- Restauration du lit du cours d'eau de la Boutardière à Abbaretz (580 vues)
- L'activité 2024 en 4 min chrono ! (250 vues)

» Articles de presse et bulletins communaux

- **17** communiqués de presse et articles de bulletins communaux
- **11 points presse**
 - o Transversalité : impact de nos actions sur les réductions de risques d'inondations
 - o Sensibilisation : Journée Mondiale de l'Eau à Abbaretz (44), programme pédagogique
 - o Milieux aquatiques : travaux sur la CCCD, convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels, travaux sur la basse vallée du Don pour lutter contre la jussie
 - o Collectivités : diagnostics Economie d'eau, parcours inspirants
 - o Bocage : journée technique gestion et valorisation, panneau pédagogique à Pierric sur des travaux de plantations

» Affichages sur le terrain et dans les accueils des communes

- Affiches, flyers événements, panneaux pédagogiques, plaquettes Milieux Aquatiques et Bocage

QUELQUES CHIFFRES

» Divers supports de communication

- Stand parapluie pour l'événementiel
- Réflexion sur le guide des nouveaux élus et un film pour les nouveaux élus
- Guide de préservation des cours d'eau pour les riverains



Pour le télécharger :

**Un guide pour comprendre les cours d'eau qui nous entourent**

En 2025, le Syndicat a mené un projet structurant avec la réalisation d'un Guide de préservation des cours d'eau. Destiné aux élu-e-s, aux riverain-e-s ainsi qu'à toute personne intéressée par les milieux aquatiques, cet outil de sensibilisation et d'accompagnement, imprimé en grand nombre, a été largement diffusé auprès des communes et communautés de communes du territoire. Pensé comme un véritable support de proximité, ce guide a vocation à s'inscrire dans la durée. Il est disponible pour les collectivités qui en font la demande et constitue un outil de médiation privilégié lors des événements et actions de sensibilisation du Syndicat Chère Don Isac. S'appuyant sur une base de travail mutualisée avec plusieurs Syndicats de bassins versants voisins, notre structure a entièrement repensé et adapté le contenu afin de répondre aux enjeux et aux spécificités propres à notre territoire.

Juillet
Août

PBC

Visite de nombreux acteurs et partenaires sur les rives du Don aval, restauré de sa jussie grâce à une technique innovante de plantation de pieux et fagots de saules. De nombreux outils de com ont permis de valoriser cette réussite : plaquette, site internet, RS... (lire p. 19)

Décembre



À Pierric (44), la pose de deux panneaux pédagogiques pour informer de la plantation de 630 m de haies, a été l'occasion d'un point presse. Objectifs : valoriser les travaux menés et l'engagement de la mairie en faveur de la renaturation des villes.

BILAN - EVALUATION :

Si le bilan met en évidence une présence reconnue du Syndicat ainsi qu'un déploiement significatif des outils de communication, les partenaires expriment néanmoins une attente forte quant au renforcement des actions de sensibilisation et de pédagogie notamment sur les plans d'eau ou la valorisation des travaux réalisés à travers des approches concrètes « avant / après ».

SENSIBILISATION

Dans le prolongement des actions d'accompagnement menées auprès des collectivités, le Syndicat poursuit son engagement en matière de sensibilisation en développant des actions à destination des établissements scolaires et du grand public.

Ces actions prennent la forme de programmes pédagogiques structurés ou d'animations organisées à l'occasion d'événements ponctuels sur le territoire. Elles constituent des leviers essentiels pour diffuser une culture de l'eau, faire connaître les missions du Syndicat et renforcer la compréhension des enjeux liés à la gestion et à la préservation de la ressource. À travers ces temps d'information et d'échanges, les équipes contribuent à sensibiliser durablement les habitants — enfants comme adultes — et à encourager l'adoption de pratiques plus responsables.



Programme pédagogique
« séance 3 » à Jans. **CCCD**

ANIMATIONS VERS LES SCOLAIRES

Programme pédagogique sur l'eau

Ce programme, gratuit et multipartenaires, est ouvert aux classes de CM1-CM2 du territoire. Il repose sur :

- Une pédagogie active et participative
- Des supports variés (maquette, manipulations, observations, quiz)
- Une alternance classe / terrain
- Une co-animation avec des structures spécialisées



Maquette pédagogique
de bassin versant

Le programme est coordonné par le Syndicat et co-animé avec quatre structures : **CPIE Val de Vilaine-Association Nature et Mégalithes, Bretagne vivante** section Loire-Atlantique, le Syndicat d'eau potable **Atlantic'Eau** et la **Fédération de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique**.

Organisation du programme : 3 thématiques pour comprendre l'eau autrement

En participant à ce programme, l'ensemble des élèves est initié au fonctionnement d'un bassin versant et à ses différentes composantes en lien avec la situation de la commune. En fonction de la thématique retenue, ils approfondissent :



Aux arbres citoyens

- Rôles /services rendus par la haie
- Evolution des paysages
- La biodiversité de la haie
- Journée au pied de la haie



1000 Lieux Humides

- Une zone humide qu'est-ce que c'est ?
- Rôle des zones humides
- La biodiversité des zones humides
- Découverte d'une zone humide



Eaux bicycles

- Les différents éléments du petit cycle
- Réalisation d'ateliers en classe
- Visite d'équipements



Classes inscrites au programme 2025-2026 : **240 élèves, 8 écoles, 12 classes, 8 communes**

Nom de l'école	Commune	Thématique choisie
École Bois Viaud	Vay	EAU BICYCLES
École Charles Perron	Le Gavre	
École Les Grands Chênes	Sion-Les-Mines	1000 LIEUX HUMIDES
École Maxime Le Forestier	Teillay	
École Henri Rivière	Fay De Bretagne	
École Anatole France	Blain	
École Sainte Marie	Notre-Dame-Des-Landes	
École Notre Dame	St-Vincent-Des-Landes	AUX ARBRES CITOYENS
École Anatole France	Blain	



CCN

Pour l'année scolaire 2025-2026, le nombre de classes a été réduit à la suite de l'arrêt du soutien financier de l'Agence de l'Eau.

Animations ponctuelles

Le Syndicat peut aussi être sollicité pour intervenir auprès des scolaires hors programme pédagogique. Par exemple, le SCDI est intervenu auprès de 4 classes de 6^{ème} du collège Bellevue (Guémené-Penfao) sur la thématique des milieux aquatiques. Au total, une centaine d'élèves a été sensibilisée.



RA

ACTIONS GRAND PUBLIC

Journée Mondiale de l'Eau

À travers un parcours pédestre, ponctué de plusieurs points d'arrêt (restauration écologique du cours d'eau, zone humide, plantations, mare...), une vingtaine d'élus et d'habitants ont pu découvrir les travaux réalisés par le Syndicat sur la commune d'Abbaretz : restauration du cours d'eau de la Boutardière (remise du cours d'eau dans son talweg, installation d'un pont-cadre, plantations de ripisylve).



CCN



Autres évènements

À l'initiative des communes, le Syndicat était présent sur plusieurs évènements (Fête de l'environnement à Nozay, Saffré une fête...) afin de présenter les missions du Syndicat, d'échanger avec le grand public sur l'eau et de sensibiliser, grâce à la maquette de bassin versant sur le rôle notamment des haies et de la restauration des cours d'eau.



CCN

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres s'est engagée dans une stratégie pour la transition écologique et sociétale, dont la sensibilisation citoyenne auprès de la communauté éducative est un enjeu majeur. Dans ce cadre, notre programme a été intégré à leur catalogue « offre parcours pédagogique citoyen ». Ce partenariat a plusieurs intérêts : diversifier la communication, optimiser les financements (éviter les doublons) et améliorer la visibilité du Syndicat. Sur ce même territoire intercommunal et en particulier à Fay-de-Bretagne, le Syndicat est aussi intervenu dans le cadre de l'Atlas Biodiversité Communale (ABC) » (cf. **MILIEUX AQUATIQUES**)

BILAN - EVALUATION :

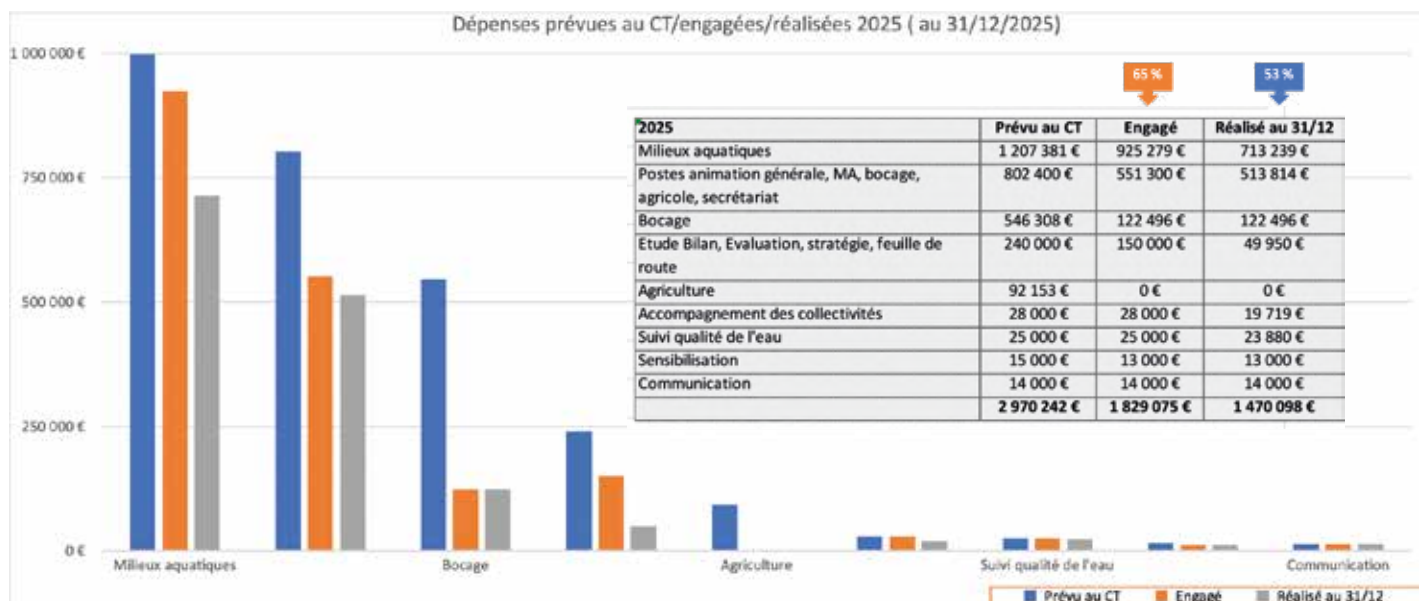
Plus de 1 900 élèves de primaires sensibilisés, plus de 80 % des communes bénéficiaires au moins une fois du programme pédagogique.

Le retour des enseignants montre « un programme pertinent quant à son contenu pédagogique, avec des activités adaptées au niveau des élèves et facilement intégrable dans le programme scolaire. Ce qui a permis de faciliter l'enseignement de cette thématique ». Cette action est fortement appréciée des élus et des enseignants. Toutefois, au regard de l'évolution des financements et des retours des personnes enquêtées, la stratégie de sensibilisation vers les scolaires sera à repenser.

PARTIE 4 | Budget et financement

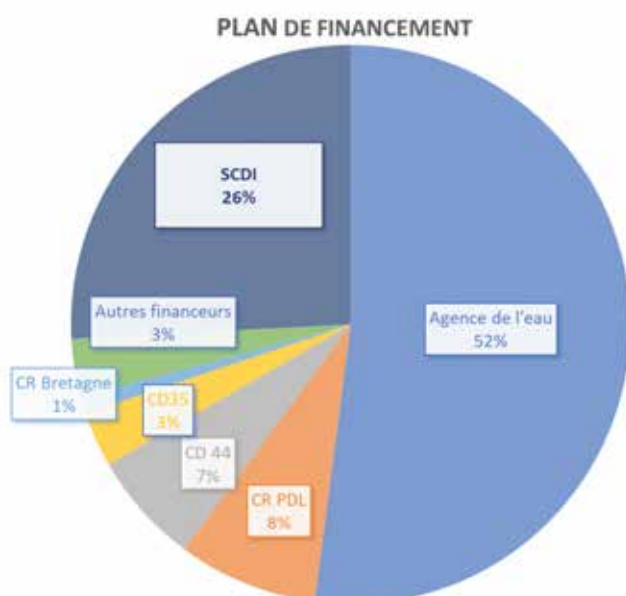
PLAN DE FINANCEMENT CT EAU 2025 (chiffres arrêtés au 31 décembre 2025)

DEPENSES PREVISIONNELLES



Les chiffres présentés ci-dessus ne concernent que les actions portées par le Syndicat. Une partie de ces actions est réalisée sur 2 exercices comptables. Le bilan 2025 définitif ne sera connu que fin 2026.

RECETTES PREVISIONNELLES (SUR L'ENGAGÉ)



Agence de l'eau	952 287 €	52 %
CR PDL	147 403 €	8 %
CD 44	119 590 €	7 %
CD 35	58 376 €	3 %
CR Bretagne	18 000 €	1 %
Autres financements	61 248 €	3 %
SCDI	472 171 €	26 %

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT	CA 2025
Dépenses de fonctionnement	1 397 580 €
Charges de personnel et frais assimilés	681 896 €
Charges générales	213 926 €
Prestations *	225 681 €
Autres charges de gestion courante	50 979 €
Charges financières	41 562 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	<i>183 536 €</i>
Recettes de fonctionnement	1 877 487 €
Participations des EPCI	990 000 €
Subventions (AE, CR PDL, CR BZH, Etat, Europe)	628 522 €
Remboursement rémunérations personnel, SS et prévoyance	21 905 €
Participations agriculteurs	75 360 €
Autres produits	8 135 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	<i>153 565 €</i>
Résultat de Fonctionnement	479 907 €

INVESTISSEMENT	CA 2025
Dépenses d'investissement	2 566 085 €
Actions MA (travaux, études...)	846 396 €
Matériel de bureau et matériel informatique, Mobilier	14 861 €
Remboursement Emprunts	698 402 €
<i>Dépenses d'ordre Opérations patrimoniales</i>	<i>852 861 €</i>
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	<i>153 565 €</i>
Recettes d'investissement	2 450 578 €
Subventions Prog actions (AE, CR PDL, CD 44, CD35)	764 981 €
Fonds Compensation TVA	149 200 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	500 000 €
<i>Recette d'ordre Opérations patrimoniales</i>	<i>852 861 €</i>
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	<i>183 536 €</i>
Résultat d'Investissement	-115 508 €

*Plantations bocagères, journées techniques, inventaire zones humides, suivi qualité, programme pédagogique, communication, inventaires faune flore, indicateurs de suivis.

Excédent de fonctionnement 2024	1 182 413 €
Part affectée à l'investissement 2025	500 000 €
Résultat final de fonctionnement 2025	1 162 320 €
Excédent d'investissement 2024	1 293 257 €
Résultat final d'investissement 2025	1 177 749 €

Résultat final global 2025	2 340 069 €
RAR dépenses d'investissement	1 518 €

PARTIE 5

Analyse, bilan,
perspectives

ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

Nouvelle stratégie pour 6 ans, gouvernance et organisation renouvelées

Fin 2025, nous terminons la 3^e et dernière année du 2^e CTEau (2023-2025). Cette période se conclut par une évaluation positive des six dernières années. Elle ouvre aussi de nouvelles ambitions pour la future stratégie.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts. Nous avons finalisé les actions de la dernière année de programmation. En parallèle, nous avons achevé l'évaluation des six années précédentes. Nous avons également construit la future stratégie. Enfin, un audit a été réalisé pour faire évoluer notre organisation.

Le Syndicat Chère Don Isac est reconnu comme chef de file de la politique de l'eau sur le territoire. Cette reconnaissance repose sur son expertise technique. Les résultats obtenus sont positifs. Ils concernent les milieux aquatiques, le bocage et l'accompagnement des collectivités. Ils ont un impact favorable sur les milieux naturels.

En plus des actions de restauration écologique, le Syndicat a su innover. Il a notamment mené des travaux sur la basse vallée du Don. L'objectif est de lutter durablement contre l'expansion de la jussie. Le Syndicat développe aussi un axe fort en faveur de la biodiversité. Cette démarche repose sur des partenariats.

La création de l'association CHoCoBN44 marque une étape importante. Elle vise à structurer une filière locale et durable de valorisation des haies bocagères

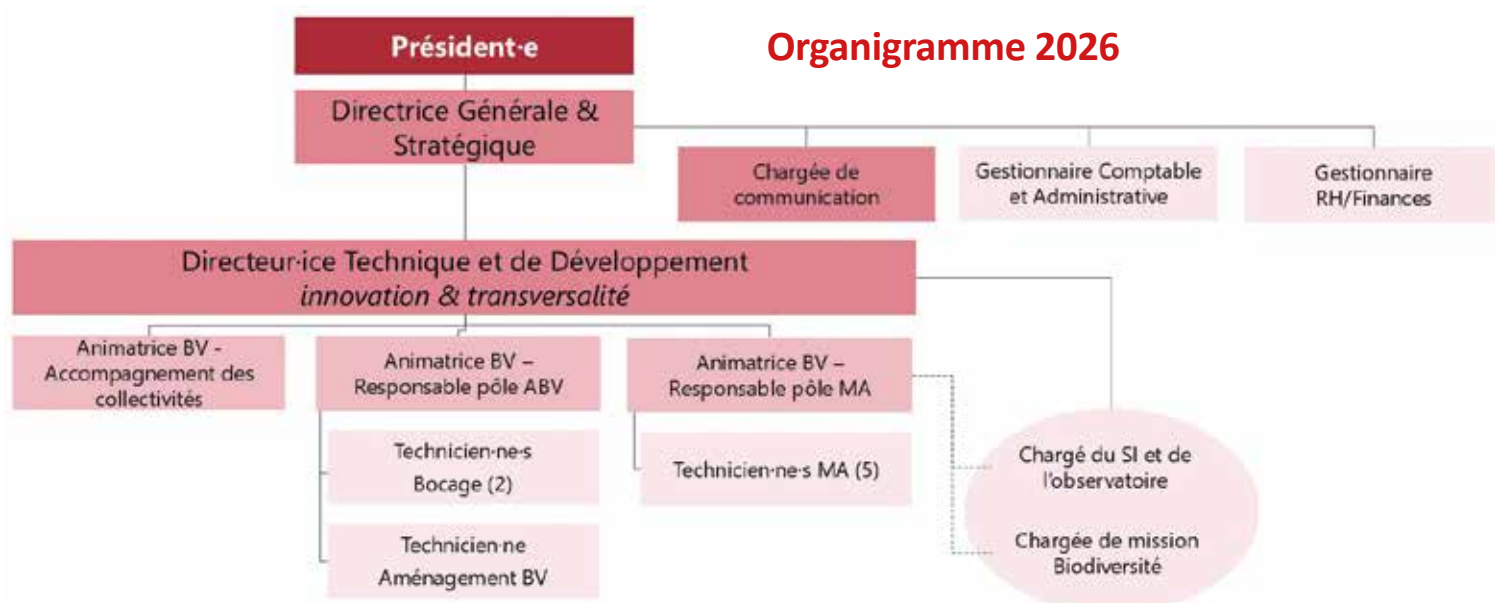
au nord de la Loire-Atlantique. Cette initiative montre la maturité du réseau d'acteurs. Elle permet de concilier écologie et économie au service du territoire.

L'accompagnement des collectivités est de plus en plus demandé. Il vise à mieux intégrer l'eau dans les projets d'aménagement du territoire. La sobriété est un enjeu central. Nos actions de sensibilisation et de communication y contribuent. Elles diffusent une véritable culture commune de l'eau. Celle-ci est au cœur de notre engagement.

Grâce à l'évaluation des six années de stratégie, une nouvelle feuille de route a été validée. Elle couvre la période 2027-2032. L'année 2026 est consacrée à construire la nouvelle programmation. La mobilisation des élus et des acteurs du territoire est essentielle. Celle des huit EPCI membres est particulièrement attendue. Elle permettra de valoriser le travail accompli et de porter une nouvelle ambition.

Le Syndicat a aussi réalisé un audit interne. Celui-ci vise à adapter son organisation aux nouveaux défis. Un nouvel organigramme en découle. La recherche de financements est également une priorité. Elle est indispensable pour pérenniser les actions et continuer à innover. C'est un levier clé pour l'avenir du territoire.

Organigramme 2026





STRATÉGIE INNOVANTE DE PLANTATION DE PIEUX ET FAGOTS DE SAULES
POUR LUTTER CONTRE LA JUSSIE SUR LE DON

RA



1 ALLÉE DU ROCHETEUR - 44590 DERVAL
TÉL. 02 40 07 75 37
www.cheredonisac.fr

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



Opérations financées avec une contribution de la Banque européenne d'investissement

